



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 26 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Point de situation en Guadeloupe

Du lundi 18 janvier 2021 au dimanche 24 janvier 2021

Une situation stable avec tendance à une légère augmentation. La vigilance est indispensable.

La situation est stable mais la menace des nouveaux variants plus contagieux se diffuse rapidement dans le monde entier. Il est donc important de renforcer les gestes barrières en se tenant à 2 mètres au lieu de 1 mètre, en respectant l'isolement à l'arrivée sur le territoire et en portant des masques considérés comme plus efficaces car répondant à une norme de filtration élevée, à savoir les masques chirurgicaux de type 2 ou grand public en tissu fabriqué selon la norme AFNOR SPEC S76-001 de catégorie 1.

Pour la semaine du 18 janvier 2021 (semaine 3) au 24 janvier 2021, le nombre de nouveaux cas positifs dépistés sur le territoire est de **85** (source SI-DEP ARS, testés en Guadeloupe et y résidant) versus **77** pour la semaine 2. **115 positifs au total sont comptabilisés par SPF qui intègre dans ses chiffres aussi bien les personnes résidentes ou non en Guadeloupe testées aussi bien dans l'hexagone que dans notre département) versus 99 pour la S2.** Ces résidents guadeloupéens du fait de la détection de leur positivité hors du territoire n'ont pu rejoindre la Guadeloupe. En prenant en compte les données consolidées, cela porte à **9097 pour la S3 le nombre de cas cumulés de coronavirus** confirmés par tests PCR et antigéniques pour des résidents guadeloupéens.

En semaine 3, 3257 tests supplémentaires pour des résidents guadeloupéens (faits sur le territoire et hors du territoire) versus 3154 la semaine 2, ont été enregistrés avec un **nombre total de 116095 analyses** réalisées depuis le début de l'épidémie. **L'ARS dénombre 596 tests antigéniques réalisés sur le territoire en semaine 3 contre 756 la semaine passée.**

La Guadeloupe a enregistré 61 clusters (hors milieu familial restreint) au total depuis le début de l'épidémie (dont 56 qui sont clôturés) comptabilisant un total de 711 cas (depuis 11 mai 2021) ; **ont 3 nouveaux clusters cette semaine déclarés pour l'un en milieu familial élargi, et pour les 2 autres en milieu de l'entreprise et hospitalier. Tous les 3 sont en cours d'investigation. Ils totalisent 29 cas positifs pour le moment. Il est demandé à chacun de faire preuve de la plus grande vigilance lors des visites des proches hospitalisés ou malades à domicile.**

Une vigilance est toujours demandée aux ambulanciers et autres transporteurs des personnes malades et/ou immunodéprimées. Elles doivent être transportées seules. Le port du masque est obligatoire et les mesures d'hygiène doivent être respectées par tous.

Le nombre de personnes admises à l'hôpital se stabilise ; le nombre de cas graves est toujours lié à des patients fragiles présentant des comorbidités. **Au dimanche 24 janvier 2021, il y avait 2 personnes COVID + hospitalisées dans le service de réanimation du CHUG, 1 entrée directe en réanimation. 10 patients étaient toujours hospitalisés dans les services de médecine au CH de Capesterre Belle-Eau, au CHUG, CHBT, au CMS, au CH Louis Daniel Beauperthuy, au CH Maurice Selbonne, Clinique de Choisy ; et 30 autres en SSR.**

Aucun décès n'est à déplorer cette semaine.

Les personnes fragiles, de tout âge, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent continuer à se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. N'attendez pas d'avoir des signes graves !

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place depuis la surveillance du dé-confinement. **Il est important de noter que le suivi des indicateurs est perturbé par des échanges de flux de personnes sur tous les territoires. Pour la période des fêtes un suivi à la fois des lieux de résidence et des lieux de prélèvement sera fait afin de pouvoir interpréter au mieux les données.**

– Le taux d'incidence qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants.

Si on considère l'ensemble des résidents en Guadeloupe entrés dans SI-DEP le taux d'incidence est en dessous du seuil d'alerte et globalement stable, il reste au-dessus du seuil de vigilance, avec un **taux de 31 /100 000 habitants en S3 contre 26 /100 000habitants**. Si on considère uniquement les personnes testées sur le territoire, le taux d'incidence est de 22,55 /100 000 semaine 3 contre 20,43 /100 000 semaine 2 (Source SIDEP ARS).

– Le taux de positivité qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

Avec un taux de positivité de l'ensemble des tests, réalisés pour des résidents en Guadeloupe, égal à 3,2 % S3 versus **3,1% la semaine dernière**, la Guadeloupe se situe encore en dessous du seuil de vigilance.

- Le facteur de reproduction effectif du virus (R) représente le nombre moyen de personnes qu'une personne infectée peut contaminer. La variation du R dépend du comportement de chacun et chacune d'entre nous. **Il n'a pas pu être calculé étant donné le nombre de personnes se déclarant résidentes en Guadeloupe mais dépistées en dehors du territoire.**

La campagne de dépistage en communes se poursuit. Voici la liste des prochaines communes qui accueilleront la campagne de dépistage itinérante :

➤ **Semaine 4 :**

Le 26/01/2021 à BOUILLANTE, Terrain de basket extérieur de 7h30 à 11h30

Le 28/01/2021 à VIEUX-FORT de 7h30 à 11h30

Le 29/01/2021 à GOYAVE, Parking de l'hôtel de ville de 7H30 à 11H30

➤ **A venir semaine 5 :**

Le 01/02/2021 à DESHAIES, Hôtel Fort Royal, parking de 8h00 à 12h00

Le 02/02/2021 aux Abymes, Association Fair+, Résidence Ignace Boissard de 8h30 à 12h30

Le 05/02/2021 à Baie-Mahault, Centre Commercial Destreland de 8h30 à 12h30

D'autres communes échangent avec la Croix Rouge afin de programmer de nouveaux dépistages.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone, ou en cas d'absence, contacter l'association de garde médicale ADGUPS au 0590 90 13 13.

Les mesures sanitaires aériennes entre la Guyane et la Guadeloupe et les mesures sanitaires aériennes entre Saint-Barthélemy et la Guadeloupe ont été renforcées le 8 janvier tout comme les mesures sanitaires maritimes entre Saint Barthélemy vers la Guadeloupe qui l'ont été le 11 janvier.

Point vaccination : 1398 personnes vaccinées à ce jour

Outre les centres de vaccination ouverts dès le 12 janvier aux professionnels de santé, de nouveaux centres permettent depuis le 18 janvier de vacciner la population fragile, il s'agit dans un premier temps des centres suivants :

- Centre Hospitalier de Sainte-Marie à Marie Galante,
- Centre Hospitalier de Capesterre Belle-Eau,
- Centre Hospitalier de la Basse-Terre,
- Institut Pasteur de Guadeloupe à Pointe-à-Pitre,
- Centre hospitalier Louis Constant Fleming à Saint-Martin

Seront vaccinées :

- les personnes de plus de 75 ans
- les personnes très fragiles adressées par leur médecin atteintes des pathologies suivantes :
 - Cancers et maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
 - Maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
 - Transplantés d'organes solides ;
 - Transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
 - Poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
- les personnes de plus de 65 ans et celles souffrant d'une maladie chronique de plus de 50 ans volontaires pourront également s'inscrire sur liste complémentaire dans ces centres via le numéro de RIPOSTE (05 90 99 14 74).

Certains EHPAD ont lancé la vaccination dans leur établissement.

L'ouverture de centres communaux et de « centres éphémères de proximité » va s'étaler sur les prochains jours, en lien avec les maires et les professionnels libéraux, toujours prioritairement pour les plus de 75 ans avec une inscription possible des plus de 65 ans et malades chroniques.

Des équipes mobiles viendront en appui des centres de vaccination et pourront se déplacer au domicile si besoin en lien avec les CCAS.

Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes en Guadeloupe et dans les îles du nord sont :

- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de e RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de Santé.fr ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74, a évolué avec une nouvelle cellule, afin de répondre au mieux à la stratégie nationale reposant sur trois piliers « Tester Alerter Protéger (TAP) ». Si vous souhaitez vous faire vacciner, que vous répondez aux critères ou que vous êtes médecins volontaires nous recensons vos demandes.

Ne laissons pas une nouvelle vague de l'épidémie se développer sur notre territoire! Continuons à respecter les gestes barrières, surtout avec nos proches venus nous visiter depuis l'hexagone où le virus circule encore très activement ! La Guadeloupe reste pour ces raisons en situation de vulnérabilité élevée.

Continuons aussi à nous protéger de la COVID-19 et de la Dengue !